Du Sart au Caillou-qui-Bique

(11 Km 400 - 2 h 40)

Départ : Eglise de Eth, 1 rue du Chateau ETH

1. Descendez vers le château – construit en 1766, propriété privée – par la rue du Château. A la grille, empruntez à droite le chemin de Saint-Hubert. Passez devant une chapelle dédiée à ce saint.

2. Arrivé au Sart – affluent de l'Aunelle – engagez vous à gauche (ne pas emprunter le pont), et longez le ruisseau. 200 m plus loin, vous rencontrez une aire de repos, une fontaine, un abreuvoir. Montez jusqu'à la route et continuez à gauche – prudence – afin de rejoindre une chapelle octogonale, la chapelle Notre Dame des Enfants.

3. Suivez en face le chemin des Boers – ancien chemin pavé. A son extrémité au T tournez à gauche et à l'intersection suivante, prenez à droite. 400 m plus loin, vous franchissez la frontière.

4. Au carrefour, prenez à gauche le chemin encaillouté (rue de la Marlière) et, après 100 m, à droite le chemin enherbé jusqu'au gué. Plus loin, traversez la route – prudence – puis poursuivez la descente jusqu'au parking du Musée Centre Nature Verhaeren.

5. Vous allez cheminer dans le site classé du Caillou qui Bique au sein du parc naturel des Hauts Pays. Respectez la réglementation du site. A gauche de la stèle d'Emile Verhaeren, descendez le chemin jusqu'à l'Honnelle que l'on franchit sur une passerelle. Empruntez à droite le chemin qui, au pied du talus, suit le cours des méandres de la rivière et passe au pied du "Caillou qui Bique". Après le chalet du garde, tournez à droite.

6. Tournez à droite et suivez le chemin goudronné tout droit jusqu'à Roisin – attention à la circulation. A l'entrée de l'agglomération, suivez à gauche la rue du Berceau puis prenez deux fois à droite le long de l'enceinte du château. Au niveau de l'église – tour datant de 1734, bâtiments de 1842 – rejoignez à droite la place.

7. Depuis la place, prenez la direction de Eth et Bry (rue Bourdon) sur 500 m jusqu'à l'ancien poste des douanes au lieu-dit "la Marlière". Poursuivez alors sur un chemin empierré (chemin de Roisin). Empruntez successivement la rue de la Mairie, la rue du Curé et le sentier de la Rivière et retrouvez l'église.

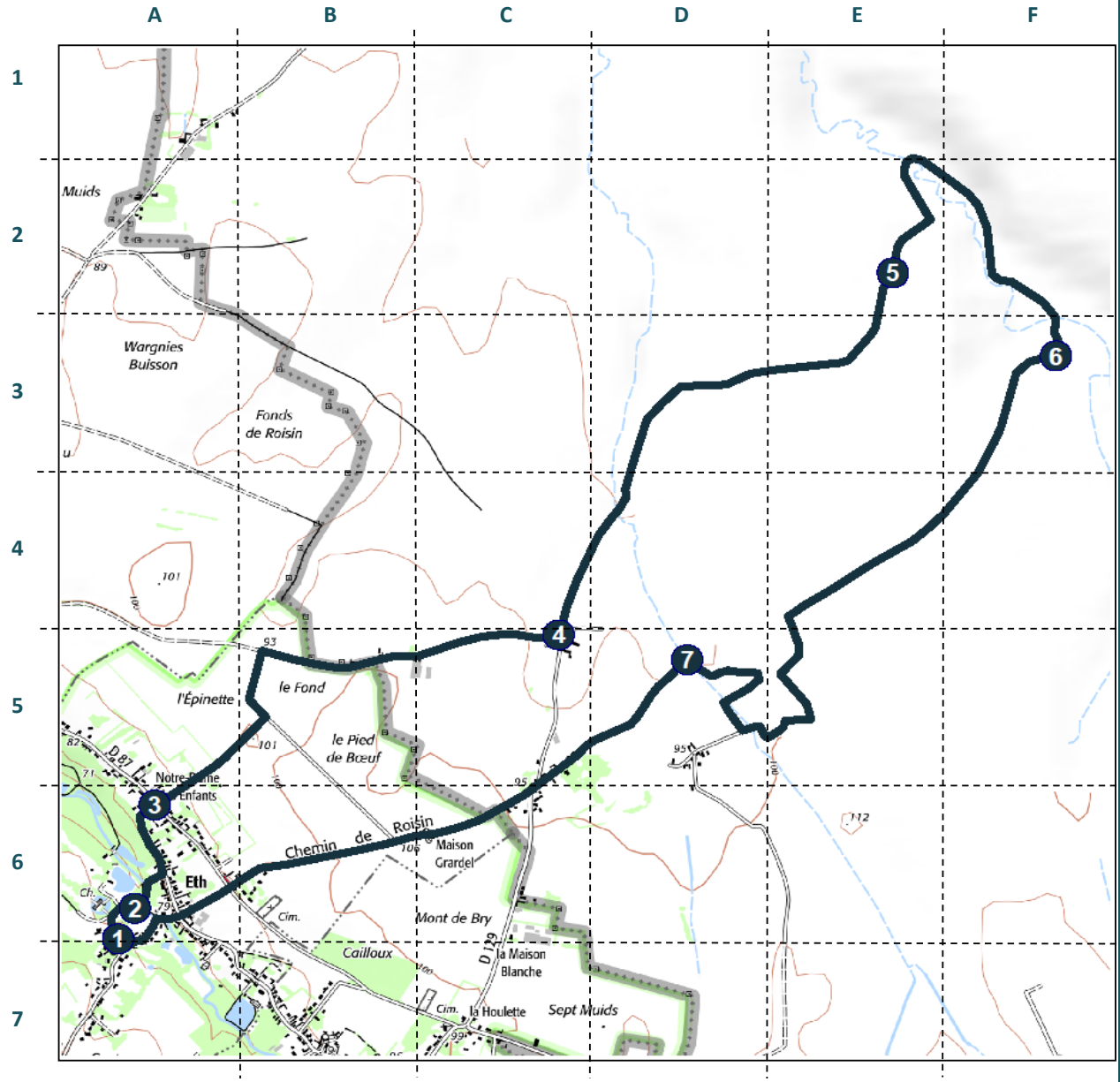

Extrait Carte IGN-IGN 2020 -reproduction interdite-Autorisation 60.20013

Nord évasion
le Département est là

Du Sart au Caillou-qui-Bique

(11 Km 400 - 2 h 40)

Départ : Eglise de Eth, 1 rue du Chateau ETH

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.

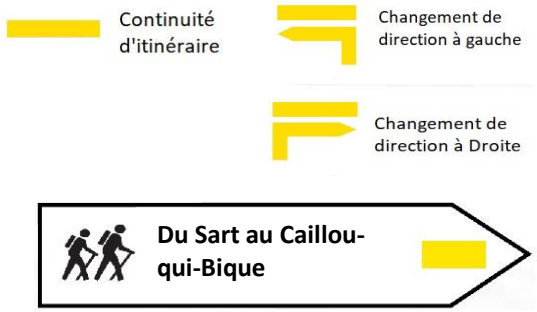

Avis du Randonneur :

Ce circuit transfrontalier emprunte des petites routes et des chemins agricoles. Le site classé du Caillou-qui-Bique invite à un comportement respectueux. En période de pluie, certaines portions humides nécessitent un équipement adapté.

balisage jaune

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : https://sentinelles.sportsdenature.fr/

Nord
le Département est là

SURICATE